



Santé publique, individu : partager les responsabilités

Frédérique CLAUDOT — MCU-PH
Docteur en Droit Public et en Sciences Politiques

École de Santé Publique — Université de Lorraine
UMR 1319 INSPIRE, Université de Lorraine, Inserm
Département Méthodologie, Promotion, Investigation — CHRU de Nancy

1

L'éthique, de quoi parlons-nous ?

- Elle a trait à l'agir et aux conduites humaines
- Elle renvoie aux questions « que faire ? » et « comment faire ? »
- Elle intervient dans des situations d'incertitude, dans des situations où aucune solution ne semble évidente

2

2

L'éthique invite à
prendre conscience de la
coexistence de points de
vue

3

L'éthique dans le soin curatif

L'éthique dans le prendre soin de l'individu

4

l'éthique en santé publique

- Traditionnellement
 - s'interroge sur les interventions collectives visant à promouvoir et à protéger la santé de la population
 - sur les questions liées à l'interaction entre individus et communautés
- Plus récemment
 - S'interroge sur les interventions collectives visant à promouvoir et à protéger la santé individuelle

9

Éthique et maladies transmissibles

Quand l'éthique individuelle rencontre, confronte, l'éthique en santé publique

10

Maladies transmissibles : les porteurs d'obligations éthiques

- L'individu
 - L'individu a-t-il l'obligation morale de prendre des mesures contre la MT qui constituent une menace pour la santé et la survie des individus ?
 - Se faire vacciner, prendre des mesures pour ne pas transmettre la maladie
- Le collectif
 - Existe-t-il une obligation éthique collective à prendre des mesures contre les MT ? À réaliser l'immunité collective ?
- Les institutions
 - Ont-elles une obligation éthique d'appliquer des politiques qui protègent la population ? Qui garantissent l'immunité collective contre certaines maladies ?
- Le médecin
 - Obligation au regard de l'individu mais aussi de la santé publique

11

Éthique et maladies transmissibles

Prise en charge médicale du patient

Éthique dans le soin
Se concentre sur le traitement de l'individu
Priorisation de l'individu, de son autonomie
Respect des droits des personnes :
consentement, intégrité physique, vie privée
(confidentialité, secret professionnel ...)

Mesure de santé publique lutte contre maladie transmissible

Éthique en santé publique
Priorité au bien de la population à la responsabilité sociale.
Atteintes possibles aux droits des personnes :
vie privée + atteinte à l'intégrité de la personne →
vaccination obligatoire
Vie privée et familiale + liberté de circulation →
mesure non pharmaceutiques (distanciation,
quarantaine, détention forcée ...)

12

La dimension collective des mesures de lutte contre les MT

- Il existe donc dans la décision de se faire vacciner **une dimension collective qui doit être réfléchie** et qui, pour cette raison,
 - ➔ **ne peut pas être fondée sur un principe d'autonomie spécifié par le consentement de la personne**
 - ➔ **ne peut pas être fondée sur l'éthique médicale dédiée à la relation entre le médecin (ou le professionnel de santé) et son patient**

17

La décision dans le soin

18

LA DECISION

- ➔ C'est une action
- ➔ Nécessite une délibération
- ➔ Individuelle ou collective
- ➔ Résultat de cette action

■ **DÉCISION**, *n.fém.*
 I.- [Activité de l'esprit et son résultat]
A.- Action de décider quelque chose ou de se décider, après délibération individuelle ou collective; p. méton. résultat de cette action. Ces décisions prises qui expirent au seuil d'une porte (BALZAC, *Langeais*, 1834, p. 275). *Toujours je reste timide devant les décisions à prendre* (SIDÉ, *Journal*, 1915, p. 512):
 • 1. ... cet ensemble de desseins continus, de **décisions** mûries, de *mesures* menées à leur terme, qu'on appelle une politique. DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, 1954, p. 4.
 - **PSYCHOL.** [Dans l'activité volontaire] „**Choix réfléchi de l'une des issues au terme d'une délibération**" (LEGRAND 1972).
 • 2. On ne doit pas être dupe de l'analyse classique qui distingue dans le *temps* plusieurs phases de l'activité volontaire : *délibération*, **décision**, *exécution*. La **décision** ne succède pas purement et simplement à la *délibération*, ni non plus l'action à la **décision**. Les actions différées, séparées par un blanc de la **décision**, ne sont pas canoniques; ... RICŒUR, *Philos. de la volonté*, 1949, p. 187.
SYNT. *Décision* du sort; *décision* arrêtée, *définitive*, *finale*, *grave*, *irrévocable*, *rapide*; *aboutir à*, *ajourner*, *approuver*, *arrêter*, *attendre*, *confirmer*, *connaître*, *ébranler*, *emporter*, *maintenir*, *prendre*, *retarder une décision*; *renoncer sur une décision*.

Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9cision>

19

DÉLIBÉRER

- ➔ Examiner
- ➔ Peser
- ➔ Tous les éléments
- ➔ question
- ➔ Avec d'autres personnes
- ➔ En soi-même
- ➔ Avant de prendre une décision
- ➔ Pour arriver à une conclusion

■ **DÉLIBÉRER**, *verbe trans.*
A.- Examiner, peser tous les éléments d'une question avec d'autres personnes, ou éventuellement en soi-même, avant de prendre une décision, pour arriver à une conclusion. *Délibérer mûrement; délibérer ensemble; délibérer par tête.*

Sources : <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9lib%C3%A9rer>

20

La santé publique

- La santé publique est ce que **nous, en tant que société, faisons collectivement pour assurer les conditions dans lesquelles les gens peuvent être en bonne santé**

Institute of medicine - 1988

25

Efficacité

- La mesure proposée est-elle efficace au regard de la santé publique ?

26

Le critère de proportionnalité de la mesure à l'objectif poursuivi

- Il doit exister un rapport suffisamment favorable entre,
 - d'une part, la contrainte et le risque présentés par la mesure pour chaque personne visée
 - et,
 - d'autre part, le bénéfice qui en est attendu tant pour cet individu que pour la collectivité dans son entier, y compris ceux de ses membres les plus vulnérables
 - compte tenu à la fois de la gravité de la maladie, de son caractère plus ou moins contagieux, de l'efficacité de la mesure et des risques ou effets indésirables qu'elle peut présenter »

27

Le critère de proportionnalité

- Gravité de la maladie
- Gravité du pronostic
- Contagiosité
- Efficacité des mesures (dont efficacité mesures pharmaceutiques)
- Immunité collective nécessaire

28

© Frédérique CLAUDOT 2024

Ces diapositives font l'objet de droits d'auteurs

La copie, la reproduction par quelques moyens que ce soient sont interdits.

La diffusion et l'utilisation sont autorisées à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom et son affiliation.

Merci de me contacter si besoin
frederique.claudot@univ-lorraine.fr

33

34